

## **Politique de protection des données personnelles de la HEP- BEJUNE**

### **1. Introduction**

---

La présente politique vous informe sur les données personnelles collectées et traitées par la HEP-BEJUNE et sur les droits que vous pouvez faire valoir en lien avec le traitement de vos données personnelles.

Elle s'applique aux données personnelles collectées et traitées par les services de la HEP-BEJUNE ainsi que lors de l'usage du site web de la HEP-BEJUNE.

### **2. Données personnelles**

---

#### **2.1. Qu'entend-on par données personnelles ?**

---

Les données personnelles sont toutes les informations se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Il s'agit notamment, mais pas uniquement, du nom, numéro de téléphone, date de naissance, adresse privée, numéro AVS, de l'image, etc.

#### **2.2. À quelles fins la HEP-BEJUNE utilise-t-elle vos données personnelles ?**

---

La HEP-BEJUNE utilise les données personnelles qu'elle collecte pour les finalités principales suivantes :

- gestion des inscriptions, des candidatures, du dossier et du parcours académique ;
- activités de formation ;
- recherche et autres activités scientifiques
- production de statistiques ;
- gestion des engagements/contrats ;
- inscription aux activités proposées par la HEP-BEJUNE (offre de la formation continue et postgrade, événements, etc. ...) ;
- gestion des services offerts par les médiathèques ;
- répondre à vos questions et communiquer avec vous.

#### **2.3. Communication**

---

Vos données personnelles sont susceptibles d'être partagées entre les différents services de la HEP-BEJUNE de manière à leur permettre d'assurer leurs missions.

La HEP-BEJUNE peut aussi être amenée à divulguer vos données personnelles dans l'exécution de ses obligations légales ainsi que sur demande d'une autorité judiciaire.

La HEP-BEJUNE ne transmet aucune donnée personnelle vers des pays tiers ou des organisations internationales.

## 2.4. Responsable du traitement

---

Dans le cadre de la présente politique, le responsable du traitement de vos données personnelles est :

HEP-BEJUNE

Route de Moutier 14

2800 Delémont

Pour toute demande concernant le traitement de vos données personnelles vous pouvez nous contacter par écrit : [DPO@hep-bejune.ch](mailto:DPO@hep-bejune.ch).

## 3. Obligations de la HEP-BEJUNE

---

Lors du traitement de données personnelles, la HEP-BEJUNE s'engage à respecter les principes suivants.

### 3.1. Proportionnalité

---

En vertu du principe de proportionnalité, la HEP-BEJUNE ne traite que les données « nécessaires à l'accomplissement des tâches légales et propres à atteindre le but visé »<sup>1</sup>.

### 3.2. Bonne foi et finalité

---

Le traitement des données par la HEP-BEJUNE est effectué selon le principe de la bonne foi, dans le respect des finalités déterminées<sup>2</sup>.

### 3.3. Exactitude

---

La HEP-BEJUNE doit s'assurer que les données traitées soient exactes, conformes à la réalité et complètes<sup>3</sup>.

En outre, elle a l'obligation de mettre en œuvre des moyens appropriés pour garantir, notamment, leur exactitude<sup>4</sup> (droit d'accès, de rectification, etc., voir chapitre 4).

### 3.4. Sécurité

---

Par des mesures organisationnelles et techniques appropriées, la HEP-BEJUNE assure une sécurité adéquate des données par rapport au risque encouru. Elle prend toutes les mesures appropriées pour permettre d'éviter la destruction, la perte, la modification, l'utilisation ou la divulgation illicite des données personnelles collectées ou contre l'accès non autorisé à celles-ci.

La majorité des données personnelles traitées sont hébergées sur des serveurs dont la gestion est déléguée à un sous-traitant localisé en Suisse dans des conditions strictes de sécurité et de contrôle.

La HEP-BEJUNE assure ainsi l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des données personnelles collectées<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> <https://www.ppd-t-june.ch/fr/Documentation/Guides-pratiques/Obligations-a-respecter/Obligations-a-respecter.html#Obligations> et art. 17, al. 1<sup>er</sup> CPDT-JUNE, RSN 150.30

<sup>2</sup> Art. 17 CPDT-JUNE

<sup>3</sup> Art. 19, al. 1<sup>er</sup> CPDT-JUNE

<sup>4</sup> Art. 31 et 33 CPDT-JUNE

<sup>5</sup> Art. 20 CPDT-JUNE

**La HEP-BEJUNE attire votre attention sur la nécessité de préserver la confidentialité du mot de passe reçu lors de la création d'un compte sur notre site web. La protection et la confidentialité de vos données personnelles en dépend.**

### **3.5. Destruction**

---

La HEP-BEJUNE détruit ou rend anonyme les données personnelles dont elle n'a plus besoin pour accomplir ses tâches légales, dans la mesure où ces données ne doivent pas être conservées en vertu d'une loi spécifique<sup>6</sup>.

## **4. Droits de la personne concernée**

---

### **4.1. Droit d'accès**

---

Sauf disposition légale contraire, toute personne peut demander à la HEP-BEJUNE si elle traite des données la concernant<sup>7</sup>.

Un refus ne peut être opposé que si un intérêt public ou privé prépondérant le justifie. La réponse à une demande impliquant un travail disproportionné peut être subordonnée au paiement préalable d'un émolument.

### **4.2. Droit de rectification**

---

Toute personne qui a un intérêt légitime peut demander à la HEP-BEJUNE que ses données soient dans les meilleurs délais :

- a) rectifiées, corrigées ou complétées si celles-ci sont inexacts ou incomplètes ;
- b) détruites ou effacées, si elles sont inutiles, périmées ou contraire au droit. Détruites si celles-ci ne sont plus pertinentes ou nécessaires pour les finalités pour lesquelles elles ont été collectées<sup>8</sup>.

### **4.3. Comment faire valoir ses droits ?**

---

Toute personne concernée peut demander à faire valoir ses droits en s'adressant à [DPO@hep-bejune.ch](mailto:DPO@hep-bejune.ch) ou

par courrier à HEP-BEJUNE, Service de l'administration, DPO, Chemin de la Ciblerie 45, 2503 Bienne.

## **5. Mise à jour de la politique**

---

Le présent document peut être mis à jour régulièrement et sans avertissement préalable afin de refléter toute amélioration de nos pratiques et les adaptations éventuelles exigées par les évolutions du droit en la matière.

---

<sup>6</sup> Art. 17, al. 2 CDPT-JUNE

<sup>7</sup> Art. 31 CPDT-JUNE

<sup>8</sup> Art. 35, al. 1<sup>er</sup> CDPT-JUNE